

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 14 octobre 2025 Salle de rencontre 1202C 18 h 30 à 20 h 30

Procès-verbal

Sont présents :

ont	presents:			
	Nom	Présent(e)	Absent(e)	
1	Beaudry, Isabelle	Х		Enseignante
2	Duciaume-Bertrand, Olivier	х		Enseignant
3	Gaudreau, Roxanne		х	Enseignante
4	Rinfret, Mathieu	х		Enseignant
5	Alcine, Jems		х	TES, personnel de soutien
6	Aubé, Anne-Stéphane		х	C.O., personnel professionnel
7	Fortin, Karine	х		Parent
8	Langlois, Nancy	х		Parent
9	Mba Nsoe, Carine		х	Parent
10	St-Amour, Chantal	х		Parent
11	Gauthier, Jacinthe	х		Parent, EHDAA
12	Rouleau, Marc-André	х		Parent
13	Lacroix, Sylvain		х	Parent

14	Ahmed, Djama	Х		Membre comité de parents
15	Brière, Benoit	Х		Substitut, comité de parents
16	Lafortune, Serge		х	Membre de la communauté
17	Gauthier, Alain		Х	Membre de la communauté
18			х	Élève, secondaire 4
19			Х	Élève, secondaire 5

Sont également présents à la table du conseil :

François Bélanger	Directeur

^{*} La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À :

1 a)	MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES ET QUORUM
	M. BÉLANGER SOUHAITE LA BIENVENUE AUX MEMBRES DU C.E.
	IL Y A QUORUM

2—	QUESTIONS DU PUBLIC
	PAS DE PUBLIC

3—	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR		
046 — CÉ20251014- 01	CONSIDÉRANT que monsieur François Bélanger, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 14 octobre 2025;		
	CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;		
	EN CONSÉQUENCE , sur proposition de Mme Langlois et appuyé Mme Gauthier par il est résolu :		
	D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 14 octobre 2025;		

4 —	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 AOÛT 2025
046 — CÉ20251014- 02	PRÉAMBULE
	CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2025 plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Langlois et appuyé par M. Djama il est résolu :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 26 août 2025;

D'ADOPTER, tel que déposé (ou avec modifications), le procès-verbal de la séance du 26 août 2025 du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;

5 —	SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL
	L'ASSEMBLÉE DES PARENTS A EU LIEU, LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ONT ÉTÉ ÉLUS.
	LE POST-MORTEM DE LA RENTRÉE A ÉTÉ FAIT ET IL Y AURA DES CHANGEMENTS À LA
	JOURNÉE D'ACCUEIL POUR L'AN PROCHAIN.

6—	TRAVAUX DU CONSEIL		
6 a)	ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENCE		
046- 20251014- 03	m. Brière est proposé par Mme langlois et m. djama. il accepte et est élu à l'unanimité.		
6 B)	ÉLECTION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENCE		
046- 20251014- 04	MME GAUTHIER PROPOSE MME LANGLOIS. MME GAUTHIER APPUIE. MME LANGLOIS EST ÉLUE À L'UNANIMITÉ.		
6 c)	ÉLECTION AU POSTE DE SECRÉTAIRE		
046- 20251014- 05	MME LANGLOIS PROPOSE MME FORTIN, MME GAUTHIER APPUIE. MME FORTIN EST ÉLUE À L'UNANIMITÉ.		
6 D)	REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ		
046- 20251014- 06	SERGE LAFORTUNE ET ALAIN GAUTHIER SE SONT OFFERTS COMME MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ. MME GAUTHIER PROPOSE M. LAFORTUNE, APPUYÉ PAR M. RINFRET. M. RIENDEAU PROPOSE M. GAUTHIER, APPUYÉ PAR M. DUCIAUME. ADOPTÉ.		
6 E)	RÈGLE DE RÉGIE INTERNE		
046- 20251014- 07	IL N'Y A PAS EU DE CHANGEMENTS DEPUIS L'AN DERNIER, MAIS IL FAUT CHANGER L'ADRESSE SUR LE DOCUMENT. ADOPTION PROPOSÉE PAR MME LANGLOIS, APPUYÉE PAR M. DUCIAUME. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.		

6 F)	CALENDRIER DES RENCONTRES
046- 20251014- 08	LE PROJET DE CALENDRIER EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, SUR PROPOSITION DE M. GAUTHIER, APPUYÉ PAR M. DUCIAUME.
6 G)	BUDGET DU CÉ
046- 20251014- 09	LE BUDGET PROPOSÉ EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, SUR PROPOSITION DE M. DJAMA ET APPUYÉ PAR M. ROULEAU.
6 н)	REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES
	LE CONSEIL DES ÉLÈVES A ÉTÉ FORMÉ, MAIS LES DEUX REPRÉSENTANTS N'ONT PAS ENCORE ÉTÉ ANNONCÉS.
6 I)	SOIRÉE PORTE OUVERTES CLIENTÈLE 2026-2027
	LA SOIRÉE PORTES OUVERTES AURA LIEU LE 16 OCTOBRE. DU PERSONNEL SERA SUR PLACE POUR PRÉSENTER LES VOIES. LES MANDATAIRES DE SPORT-ÉTUDES SERONT LÀ AUSSI. IL Y A EU DE LA PUBLICITÉ ET DES INVITATIONS AUX PARENTS DES ÉCOLES DU BASSIN.
6 J)	VOYAGE ÉTUDIANT JUIN 2027
046- 20251014- 10	MME KARINE JACQUES ET M. ADRIEN BINETTE VIENNENT PRÉSENTER LEUR PROJET DE VOYAGE CULTUREL POUR LES SECONDAIRES 3-4-5 EN PRIORITÉ, MAIS PARFOIS OUVERT AUX PLUS JEUNES. IL Y A DEUX OPTIONS SUR LA TABLE : PORTUGAL OU ALLEMAGNE. LES VOYAGES SERAIENT D'UNE DURÉE DE 10 JOURS. ILS ONT APPROCHÉ DEUX AGENCES DE VOYAGE. LE PRIX SERAIT D'ENVIRON 4500\$. MAXIMUM 42 ÉLÈVES.
	TOUS LES ÉLÈVES PEUVENT S'INSCRIRE, PEU IMPORTE LEUR PROGRAMME, MAIS LES ORGANISATEURS REGARDERONT LEUR DOSSIER POUR S'ASSURER QU'IL SOIENT RESPONSABLES.
	IL Y A UNE CAMPAGNE DE FINANCEMENT, MAIS ÇA NE COUVRE PAS L'ENTIÈRETÉ DU COÛT DU VOYAGE.
	LE CHOIX DE LA DESTINATION DÉPENDRA PRINCIPALEMENT DU PRIX, MAIS AUSSI DU PROGRAMME DU VOYAGE.
	MME ST-AMOUR PROPOSE, APPUYÉE PAR MME LANGLOIS. LA PROPOSITION DE VOYAGE EST ADOPTÉE.

d'autre part, m. bélanger confirme que le voyage humanitaire de la voie citoyenne aura lieu en avril 2026, à cuba. Il y aura probablement 18 participants. Le prix sera d'environ 1200\$ par élève.

7—	LES RAPPORTS ET MOTS DES REPRÉSENTANTS
	MOT DU PRÉSIDENT
	M. BRIÈRE REMERCIE LE CONSEIL DE SA CONFIANCE.
	MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES
	PAS DE REPRÉSENTANTS PRÉSENTS À LA RÉUNION
	MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ EHDAA
	LA PREMIÈRE RENCONTRE DU COMITÉ A EU LIEU DÉBUT OCTOBRE. MME GAUTHIER A ÉTÉ CHOISIE COMME PRÉSIDENTE. LE NOMBRE DE RENCONTRE A ÉTÉ RÉDUIT À QUATRE PLUTÔT QUE 6 OU 7. IL Y A EU DES CHANGEMENTS À LA COMPOSITION DU COMITÉ. LE COMITÉ COMPTE 22 MEMBRES, REPRÉSENTANT PRESQUE TOUTES LES ÉCOLES DU CSSPO.
	LA PROCHAINE RENCONTRE AURA LIEU EN DÉCEMBRE PORTERA SUR L'ALLOCATION DES RESSOURCES. LE COMITÉ FERA DES RECOMMANDATIONS.
	MME GAUTHIER EST AUSSI MEMBRE D'UN COMITÉ AD HOC POUR LES EHDAA À LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC. IL S'AGIT D'UN NOUVEAU COMITÉ DONT L'OBJECTIF EST DE JETER LES BASES D'UN CONSEIL PERMANENTS DE PARENTS D'ÉLÈVES EHDAA.
	MME GAUTHIER A RENCONTRÉ UNE REPRÉSENTANTE DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS QUI VEUT ARRIMER LE CEGEP AU SECONDAIRE, POUR LES ÉLÈVES EHDAA.
	LE MOIS D'OCTOBRE EST LE MOIS DES DYS (DYSCALCULIE, DYSLEXIE, DYSPRAXIE, DYSORTHOGRAPHIE). MME GAUTHIER SUGGÈRE QU'ON SOULIGNE CE MOIS SPÉCIAL L'AN PROCHAIN.
	IL Y AURA UN SYMPOSIUM POUR LES PARENTS D'ENFANTS EHDAA EN NOVEMBRE.

MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS
IL N'Y A EU QU'UNE RECONTRE DU COMITÉ. LE SEUL ÉLÉMENT INTÉRESSANT CONCERNE UNE CONSULTATION SUR LA POLITIQUE SUR LE TRANSPORT. LES MEMBRES DU C.E. RECEVRONT LE DOCUMENT SOUS PEU.
MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ
PAS DE REPRÉSENTANTS À LA RÉUNION
RAPPORT DU PERSONNEL — DIRECTEUR
LE DIRECTEUR DIT QUE LE DÉBUT D'ANNÉE A ÉTÉ OCCUPÉ.
LES MODULAIRES SONT PRÊTS SAUF LA VENTILATION.
l'école compte presque 1600 élèves, au compte officiel. Il a fallu réorganiser les horaires à plusieurs reprises pour les secondaires 5 parce qu'il y avait trop de monde. Cela a irrité les élèves pendant les premières semaines, mais tout est rentré dans l'ordre.
LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION EST VENUE VISITER L'ÉCOLE. ELLE A VISITÉ UNE CLASSE D'ART, LE LAB CRÉATIF, LES MODULAIRES, LA CUISINE .
IL Y A UN PROJET D'AJOUTER DE L'ESPACE POUR 400 ÉLÈVES DE PLUS À MONT-BLEU D'ICI 2029.
LES ACTIVITÉS ÉTUDIANTES ET SPORTIVES ONT COMMENCÉ ET L'ÉCOLE A DÉJÀ RÉCOLTÉ QUELQUES MÉDAILLES EN CROSS-COUNTRY ET EN BASEBALL.
L'INTERDICTION DU CELLULAIRE EST GÉNÉRALEMENT RESPECTÉE. IL FAUT FAIRE DES RAPPELS ET IL Y A QUELQUES RÉCIDIVISTES, MAIS ON LE COMPTE SUR LES DOIGTS D'UNE MAIN.
M. RINFRET CONFIRME QUE LES CHOSES SE PASSENT GÉNÉRALEMENT BIEN.
M. ROULEAU SOULIGNE QU'UN ÉLÈVE S'EST PRÉSENTÉ À SON ÉCOLE AVEC DES LUNETTES INTELLIGENTES. IL SUGGÈRE AU PERSONNEL DE GARDER L'ŒIL OUVERT.
M. DUCIAUME PARLE DES JEUNES DE FPT QUI ONT SUIVI LEUR FORMATION MAPAC ET PRÉPARÉ À L'ÉCOLE UN POTAGE POUR LES ÉLÈVES. ÎLS PRÉPARENT AUSSI UN REPAS POUR

LES ENSEIGNANTS. ILS ONT AMÉNAGÉ UN CAFÉ DANS L'ÉCOLE.

8 -	AFFAIRES NOUVELLES
	PAS D'AFFAIRES NOUVELLES

9 -	LEVÉE DE LA SÉANCE
046 – CÉ20251014- 11	L'ordre du jour étant épuisé
	EN CONSÉQUENCE , sur proposition de Mme Beaudry appuyé par M. Djama il est résolu
	DE LEVER la séance ordinaire à 20 :05

, président	Monsieur François Bélanger, directeur	Date